

HISTOIRE ET POLITIQUES MÉMORIELLES. ENTRETIEN AVEC SERGE BARCELLINI*



Serge Barcellini – tous droits réservés.

Marc CHARBONNIER pour HISTORIENS & GÉOGRAPHES (H. et G.) : Le Souvenir Français, qui naît à la suite de la guerre de 1870, reconnu d'utilité publique en 1906, est ancré dans la notion du « souvenir ». Quelle différence faites-vous avec le concept de « mémoire » ?

Serge BARCELLINI (S.B.) : J'ai répondu un jour qu'entre le souvenir et la mémoire, la différence c'était « le marché ». Le souvenir, c'est une politique mise en œuvre par la République à partir des années 1880. Elle consiste à rendre hommage aux combattants morts au combat (Morts pour la France est une mention créée en 1915) pendant la « défaite victorieuse » (terme républicain) de 1870-1871. Cet hommage se traduit par la création de tombes collectives et d'ossuaires (ex. Bazailles), par l'érection de monuments, et par l'organisation de cérémonies. Cette politique du souvenir a un faible coût. Elle rassemble l'État (les ministres), les collectivités territoriales (essentiellement les municipalités), les associations de vétérans et le Souvenir Français.

Au lendemain des deux guerres mondiales, cette politique perdure avec quelques modifications, en particulier la création de musées animés par des associations.

La mémoire s'impose à partir des années 1970-1980. Cinq nouveautés essentielles :

La transformation du combattant en témoin, la prise en charge des initiatives (cérémonies, musées, expositions...) par des entreprises de communication, la diversification des acteurs publics (État, régions, départements, communes), le développement de la communication et l'invention d'un nouveau type d'historien, « l'historien communicant ».

Ces cinq nouveautés se développent dans le contexte de deux évolutions fondamentales :

Le développement d'une mémoire des droits de l'Homme (la Shoah, le génocide arménien, l'esclavage, les fusillés de la Première Guerre mondiale...) au détriment d'une mémoire identitaire (14-18, la Résistance...) et une universalisation de la mémoire, avec l'émergence en France de la mémoire nationale des autres (Nouvelle-Zélande, Australie, Chine, États-Unis...).

H. et G. : « *Aujourd'hui, tout est mémoire* » écrit Philippe Joutard dans son ouvrage *Histoire et mémoires. Conflits et alliance*¹. Il tend à occulter non seulement le « souvenir », mais sans doute l'histoire elle-même ?

S.B. : Tout est mémoire et la confusion est totale entre histoire et mémoire.

C'est ainsi qu'une commission a été créée par le Président de la République pour le 60^e anniversaire de la guerre d'Algérie et baptisée « Mémoire et Vérité ». Alors que la mémoire est le tri de l'histoire au temps présent et qu'elle évolue en fonction du temps et de celui qui trie, elle n'a pas comme finalité première d'atteindre la vérité. L'histoire, quant à elle, a pour finalité cette vérité. Nous assistons à la fois à la confusion maximum entre histoire et mémoire et à l'explosion du Tout mémoire.

Quelques exemples – la création de Journées Nationales Commémoratives.

En 1993, il existait cinq journées nationales (14 juillet, 2 novembre, 11 novembre, journée de la déportation le 24 avril, 8 mai). Aujourd'hui il en existe... 17. Quant aux panthéonisations, de 1945 à 1968 : 6 ; de 1970 à 1980 : 0 ; de 1981 à 2007 : 9 ; depuis 2007 : 8.

* Président général de l'association mémorielle Le Souvenir Français.

** Secrétaire général de l'APHG et directeur de la rédaction de la revue *Historiens & Géographes*. Professeur d'histoire-géographie au Lycée Emmanuel-Mounier de Châtenay-Malabry.

¹ Aleth BRIAT et Pierre KERLEROUX, « Histoire et mémoires. Entretien avec Philippe Joutard à propos de son livre : *Histoire et mémoires, conflits et alliances* », *Historiens & Géographes* n° 427, août 2014, p. 150.



Cérémonie en Meurthe-et-Moselle le 16 juillet 2021 en hommage au Président de la République Albert Lebrun. Le Souvenir Français – tous droits réservés.

En France, les Grands Hommes et les Grandes Femmes sont de plus en plus nombreux. Cette prolifération mémoire doit nous interroger. Elle accompagne la perte d'autonomie de la France ancrée dans l'Europe et parallèlement la réduction des possibilités d'interventions des hommes politiques sur le destin des Français.

La mémoire est une sorte de « cache sexe » de la marginalisation politique de la France. À ce titre, il n'est pas sans importance de souligner que les « associations de reconstitutions » soient particulièrement fortes dans les zones qui furent de grandes régions économiques et qui sont aujourd'hui en déclin (ex. : l'Est de la France).

H. et G. : Pourquoi, selon vous, la mémoire est-elle devenue un moment incontournable de toutes les politiques publiques, les commémorations ?

S.B. : Alors que le temps du souvenir n'était pas un moment de communication (ce que montre parfaitement le peu d'articles et émissions consacrées au 20^e anniversaire de la Libération en 1964 comparé à ceux consacrés au 70^e en 2014), la mémoire s'impose désormais comme un temps fort. L'exemple le plus significatif est celui de « l'itinérance mémorielle » du président Macron lors du centenaire de la Première Guerre mondiale. Qui se souvient aujourd'hui des étapes de cette itinérance ? Qui se souvient des gestes et des paroles prononcées ?

Et cela est d'autant plus aisément que la communication mémoire est facile et d'un coût raisonnable (à l'exclusion des grandes cérémonies de type 6 juin ou de la création de grands musées type Mémorial de Caen ou Musée de Meaux).

Or, l'enjeu est important car la mémoire joue un rôle essentiel dans la cohésion des Nations.

Relisons le discours sur la Nation d'Ernest Renan que l'on peut aisément synthétiser en quatre phrases pour la définition d'une politique mémorielle :

« Une Nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses, qui à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est possession en commun d'un riche legs de souvenir [...].

Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'en-tends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assoit une idée nationale.

L'essence d'une Nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses.

L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont des facteurs essentiels de la création d'une Nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger [...] ».

Plus que d'autres, les enseignants doivent être conscients de cette évolution.

H. et G. : Nous assistons à un déclin des grandes journées commémoratives nationales comme des journées locales, qui formaient, comme vous l'évoquez dans nos colonnes en 2019, un « système dual »². Quels sont les nouveaux enjeux des politiques commémoratives ?

S.B. : Les politiques mémorielles sont face à un paradoxe. Les initiatives mémorielles n'ont jamais été aussi nombreuses et la participation des citoyens n'a jamais été aussi faible.

Prenons deux exemples :

- Les Journées commémoratives nationales au nombre de 17 : Le déclin démographique des associations d'anciens combattants se traduit par une réduction drastique de leur participation aux cérémonies. Qui se mobilisera demain pour la guerre d'Indochine ? Quant aux journées des droits de l'Homme (esclavage, génocide arménien, génocide tutsi), elles sont avant tout des cérémonies communautaires qui rassemblent le groupe concerné.

- Les concours scolaires : Les concours à base mémorielle se sont multipliés. A-t-on un bilan clair de la participation à ces concours ? A l'exception du concours



Inauguration de la place Charles Bernard à Paris, 24 novembre 2021.
Le Souvenir Français – tous droits réservés.

national de la Résistance et de la Déportation, enraciné depuis 1961, la plupart des nouveaux concours sont des éléments de communication. En faire la liste est même devenu difficile.

Mais au-delà de ce paradoxe, une autre question se pose. Les politiques de mémoire atteignent-elles leur objectif ?

Au temps du Souvenir, les politiques de mémoire n'avaient qu'un objectif, celui défini par Ernest Renan : Faire Nation.

Au temps de la Mémoire, les politiques de mémoire ont une autre finalité : Ne pas oublier, faire que cela ne se reproduise pas.

Atteignent-elles leur objectif ? Je ne souhaite pas démoraliser les enseignants mais la question mérite d'être posée.

H. et G. : Quel rôle une grande association mémorielle comme Le Souvenir Français peut-elle jouer afin de renforcer le lien entre les générations et mieux inscrire le récit mémoriel dans les valeurs communes de notre société ?

S.B. : Face à l'évolution des politiques mémorielles – du Souvenir à la Mémoire, de l'identitaire aux droits de l'Homme, la place du Souvenir Français doit être redéfinie. Créeée en 1887, l'association a été voulue par les gouvernements républicains. À l'origine, elle a joué deux rôles fondamentaux. D'abord, imposer la mémoire républicaine face aux clergés qui avaient pris en charge la mémoire de la guerre de 1870. Ensuite, faire renaître en Alsace-Moselle « l'envie de la France » (la Revanche).

Le Souvenir Français a conduit de manière magistrale ces deux objectifs jusqu'à être interdit en Alsace-Moselle en 1913 par le gouvernement impérial allemand.

À partir de 1920, le Souvenir Français a été progressivement marginalisé par l'État (qui a pris en charge les nécropoles nationales), par les communes (qui ont érigé les monuments aux morts) et par les associations d'anciens combattants (qui se sont imposés comme les acteurs principaux du souvenir). Cette marginalisation s'est traduite dans le nombre d'adhérents (300 000 dans les années 1930, 90 000 aujourd'hui) mais surtout dans la territorialisation de l'association essentiellement implantée aujourd'hui dans ce que le géographe Christophe Guilluy a défini comme la France périphérique.

Quelle peut être la place du Souvenir Français d'aujourd'hui ?

² Serge BARCELLINI, « Préface. Qu'est-ce que commémorer ? » dans Gilles VERGNON (dir.), Dossier « Commémorer », *Historiens & Géographes* n° 446, mai 2019, p. 48-49.



Ravivage de la flamme à la Porte Désilles à Nancy lors de l'Assemblée générale du Souvenir Français en septembre 2021.
Le Souvenir Français – tous droits réservés.

Une place essentielle.

D'abord dans le contexte politique du monde. Les Nations reprennent aujourd'hui des couleurs. Qu'elle le veuille ou non, la France devra réaffirmer son concept de nation. Et pour faire nation, il faut avoir une mémoire commune. Le Souvenir Français est un des outils qui favorise le partage de cette mémoire.

Ensuite, dans le contexte de la société française. La société de notre pays a formidablement évolué. Elle est un agrégat de citoyens aux origines diverses. Or, il est aujourd'hui plus qu'hier nécessaire de donner à chacun de ces citoyens à la fois une mémoire française et un rappel de sa mémoire d'origine. Et cela, le Souvenir Français sait le faire. Prenons l'exemple de la communauté chinoise, enracinée en France dans l'histoire de sa participation à la Grande Guerre.

Enfin, dans le contexte éducatif. Les professeurs d'histoire-géographie ont besoin de s'appuyer sur des structures leur permettant de prolonger leur enseignement. C'est le rôle premier du Souvenir Français, celui d'épauler les voyages scolaires, créer des voyages scolaires de proximité, déposer des drapeaux d'associations d'anciens combattants dissoutes dans les établissements scolaires, favoriser la création d'expositions...

H. et G. : L'engagement mémoriel, aujourd'hui, ne devrait-il pas aussi être mené à l'échelle européenne ?

S.B. : Le Souvenir Français est raisonnablement européen. Les politiques de mémoire doivent faire cohabiter les mémoires nationales et la mémoire européenne.

Prenons l'exemple du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871. Le Souvenir Français a été un maître d'œuvre volontaire et exigeant de cet anniversaire pour une raison fondamentalement politique. Ces 150 ans pouvaient se découper en deux temps égaux. Un temps de guerre franco-allemande de 75 ans (1870-1945), cette fameuse guerre de 30 ans qu'identifiait le Général de Gaulle en 1941 (1914-1944), en occultant son vrai démarrage en 1870. Un temps de paix, 75 ans, européenne depuis 1945.

Comment comprendre les particularités de l'Allemagne fédérale et de la France républicaine sans connaître 1870 ?

Que dire de plus de l'Europe ? Que la mémoire du nazisme qui l'a longtemps soudée est aujourd'hui concurrencée à l'Est par le stalinisme ; que la guerre de 14-18 qui a été d'abord européenne, n'a pas su lors de son centenaire fédérer les mémoires nationales des nations européennes, et a au contraire ouvert la France aux mémoires nationales extra-européennes.

L'échelle mémorielle européenne est une bataille à gagner. Une bataille qui est aussi celle des enseignants.

H. et G. : Au regard de votre parcours, professeur d'histoire-géographie, haut fonctionnaire, contrôleur général des armées (2s), directeur général de l'ONACVG, président général du Souvenir Français, quel sens donnez-vous à la notion d'engagement ? Quel message voulez-vous adresser aux enseignants d'histoire-géographie-EMC ?

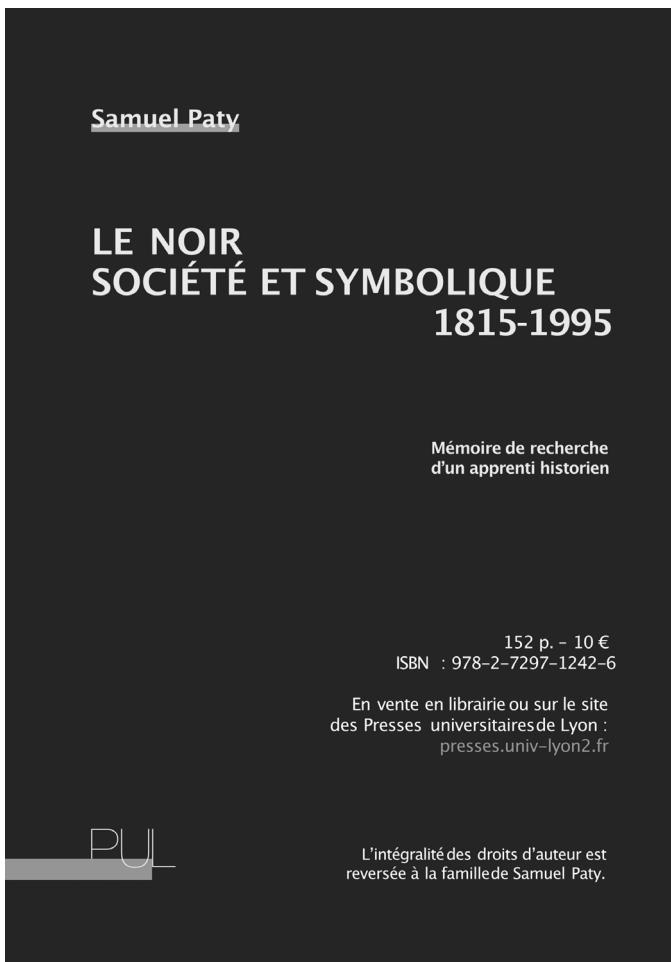
S.B. : Que veut dire s'engager aujourd'hui ? Hier l'engagement passait essentiellement par les associations. La France avait inventé un merveilleux modèle associatif en 1901. Aujourd'hui, la vie associative n'est plus ce qu'elle était. Cela ne veut pas dire que le citoyen

ne s'engage plus. Cela signifie simplement qu'il zappe plus. Ignore-t-on que des entreprises se sont créées afin de mobiliser des bénévoles au profit d'associations pour des opérations ciblées ! Le citoyen ne s'engage plus dans la longue durée. Il zappe.

Et pourtant la passion reste essentielle. J'ai la passion de la Mémoire. Je l'ai rencontrée comme enseignant d'histoire à Saint-Avold en Moselle. Je l'ai conservée et je la conserve.

Je crois au rôle essentiel des enseignants. Ils créent les hommes et les femmes de demain, mais ils façonnent aussi les sociétés et les Nations de demain.

Leur engagement, c'est leur métier. Le Souvenir Français a ardemment besoin du monde enseignant.



Ouvrage en vente 10 € en librairie et sur le site des PUL : <http://presses.univ-lyon2.fr>

L'intégralité des droits d'auteur sera versée à la famille de Samuel Paty.